



"La casse de la Recherche Publique et des statuts de ses personnels ne passera pas par nous"

Démission collective des représentants SUD-Recherche-EPST, FO et CGT du Cemagref

Les représentants du personnel SUD-Recherche-EPST, FO, CGT au Comité Technique Paritaire Central du Cemagref (soit 9 représentants du personnel sur 10 et leurs suppléants), ont remis ce jour au DG du Cemagref Pascal Viné leurs lettres de démission (exemple joint). Cette démission s'ajoute à la démission collective de l'ensemble des représentants du personnel élus au Conseil d'Administration remise en ouverture de la dernière réunion du CA, qui s'est tenue le 11 décembre dernier, en dehors de l'Etablissement, après deux réunions du CA empêchées par le personnel en colère. Passant outre l'opposition des personnels et de ses représentants, cette réunion du CA a avalisé un désastreux contrat d'objectifs entre le Cemagref et l'Etat pour la période 2009-2012, qui, en l'absence d'engagement de l'Etat sur les moyens donnés à l'Etablissement pour réaliser les objectifs assignés, entérine de fait un processus de désengagement financier de l'Etat pour les prochaines années. Plan de suppression d'emplois et diminution des crédits budgétaires constituent la toile de fond de ce "contrat", alors même que la recherche et l'innovation sont affichées comme des priorités du Président de la République et du gouvernement et que les thèmes de recherche développés par le Cemagref (dans le domaine de l'environnement notamment) sont affichés comme des priorités parmi ces priorités¹, et alors que le rapport d'évaluation sur le Cemagref remis par l'AERES en septembre dernier est jugé très positif par les ministères de tutelle !

C'est donc en faisant appel à de plus en plus de financements sur contrats (toujours de court terme) et d'emplois précaires que le Cemagref est censé remplir ses missions de service public et répondre aux attentes de la société à son égard sur des thématiques de recherche par nature d'intérêt général et nécessitant un investissement de long terme !

Le Directeur Général du Cemagref n'a tenu aucun compte de la demande unanime de tous les représentants du personnel au CTPC du 19 novembre de repousser les échéances pour pouvoir renégocier un "contrat d'objectifs et de moyens" moins défavorable avec les tutelles et prendre le temps d'une réelle concertation interne, demande appuyée par 620 signatures (plus de la moitié des agents) sur la pétition intersyndicale "Des emplois et des crédits durables, pour un EPST durable".

Les signataires de ces lettres de démission et leurs organisations syndicales entendent ainsi marquer leur désaccord profond avec le contenu et la méthode de mise en place de ce contrat d'objectifs, consacrant un désengagement financier de l'Etat, et bouclé dans la précipitation, sans concertation au sein de l'Etablissement, et malgré l'opposition déclarée des personnels et de ses représentants.

Il s'agit d'une décision grave, intersyndicale, en signe de protestation contre le passage en force ainsi opéré et marquant la volonté des représentants du personnel de ne pas cautionner un processus qui fragilise l'établissement en tant qu'EPST autonome dans sa politique de recherche, et qui porte atteinte à l'emploi, aux garanties statutaires des personnels, et à l'indépendance des travaux de recherche et d'expertise.

Les signataires de cette démission collective estiment qu'ils ne peuvent plus remplir leur rôle dans ces conditions et que la responsabilité de cette rupture incombe aux tutelles qui imposent ce mode de gouvernance, et à la direction de l'établissement qui accepte de la mettre en œuvre.

Antony, le 19 décembre 2008

¹ Engagement du Président de la République d'augmenter de 4 milliards d'euros sur 5 ans les moyens dédiés à la recherche et à l'innovation, annonce d'un milliard d'euros supplémentaires sur 2009-2012 pour la recherche dans le domaine de l'environnement à l'issue du Grenelle de l'environnement